Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage
AVIGNON UNIVERSITÉ
Service des affaires générales et institutionnelles

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ

N°CR-2022-52

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 2022
POINT 4

APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AIDE AU TITRE DU PROGRAMME « SOUTIEN À LA RÉDACTION SCIENTIFIQUE EN LANGUE ÉTRANGÈRE » PORTÉE PAR LE LBNC

La Commission de la Recherche, en sa séance du 1er décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Georges Linarès, Vice-président de la Commission de la Recherche d'Avignon Université,

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L712-6-1-II,
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
Vu le règlement intérieur de la Commission de la Recherche, modifié et approuvé le 12 septembre 2019 et notamment son article 17,
Vu la délibération de la Commission de la Recherche n°CR-2020-085 en date du 3 décembre 2020 portant approbation du document de cadrage du programme de soutien à l'internationalisation de la recherche,

Après en avoir délibéré,

La Commission de la Recherche **approuve à l'unanimité,** la demande d'aide au titre du programme « Soutien à la rédaction scientifique en langue étrangère » portée par le LBNC, telle qu'annexée à la présente délibération.

Vote de la Commission de la Recherche : favorable à l'unanimité.

Membres composant la Commission : 32
Membres présents (14) ou supplées (9) : 23
Membres absents et non supplées : 9

Avignon, le 2décembre 2022

Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLERKAMP

PRÉSIDENCE
AVIGNON UNIVERSITÉ
74 rue
Louis Pasteur
84029 Avignon
cedex 1

Transmise au Recteur de région académique, Chancelier des universités le

04 JAN. 2023

Affaire suivie par
Georges LINARES

Téléphone
04 90 16 27 00

Courriel
vice-president-recherche@univ-avignon.fr

Nom du Campus

74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 27 00
sagi@univ-avignon.fr